Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-213500861-20260120-03_2026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Mairie de COMBOURTILLÉ 35210

Date de convocation : 14/01/2026

Date d'affichage : 14/01/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 0
Votants : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMBOURTILLÉ

L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement constitué et convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Roland BOUVET, Maire.

Etaient présents : Hervé CHAUPITRE, Mickaël SAUVÉ, Sophie BACQUET, Adjoints ; Thierry MASSON, Maria Raquel DIAS, Roland LÉCRIVAIN, Jean-Charles PROVENT, Philippe BUINEAU, Bertrand BODIN formant la majorité des membres en exercice.
Absents excusés : Stéphanie HAMEL-FERRION, Marie-Françoise SOULAINE, Angélique PANNETIER, Céline CHEVALLIER, Valérie BRARD.

Sophie BACQUET a été élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°03/2026

RAPPORT ANNUEL 2024 DE FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2024 établi par Fougères Agglomération.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce rapport sur lequel il n'émet pas de remarque particulière.

À Combourtillé, le 20 janvier 2026
Pour copie certifiée conforme au registre,

La secrétaire de séance,
Sophie BACQUET

Le Maire,
Roland BOUVET